Iran : Solidarité avec les victimes de la répression

lundi 22 novembre 2021, par CFDT, CGT, FSU, Union syndicale Solidaires, UNSA (Date de rédaction antérieure : 16 novembre 2021).

En Iran, vouloir constituer des organisations syndicales indépendantes du pouvoir est considéré comme un crime. Le régime iranien a récemment accéléré la pression sur les militant.es de tous bords, enseignant.es, ecrivain.nes, avocat.es et travailleurs·euses.

Djafar EBRAHIMI, membre d'une organisation professionnelle des enseignants de Téhéran, a été récemment accusé sans motifs de « propagande mensongère » et « atteinte contre la sécurité du pays ». Djafar EBRAHIMI est un militant qui œuvre pour une justice sociale, un accès à la scolarité gratuite. Son procès, infondé, tente d'intimider et d'essouffler les voix s'élevant contre ce régime répressif, et veut rappeler qu'en Iran, les défendeurs des droits humains sont pris pour cible.

Arach GANDJI est un écrivain, traducteur et membre de l'Association des Ecrivains d'Iran. Suite à la traduction d'un ouvrage sur la situation au Rojava en Syrie, Il a été condamné à 11 ans pour « propagande contre le système », ainsi que pour « actions contre la sécurité nationale ». Il a fait appel de cette décision. Le tribunal a rejeté son appel et a ainsi confirmé la peine de 11 ans de prison. A ce jour, trois autres membres du de l'Association des Ecrivains d'Iran sont en prison, Abtin BAKTACH, Reza KHANDAN MAHABADI et Keyvan BAJAN pour des « crimes » similaires.

Esmail GERAMI, ouvrier retraité de 67 ans, défenseur des droits des travailleurs, milite pour les droits des retraités en organisant des rassemblements et des associations. Il a été condamné à 74 coups de fouet et à six ans de prison en juin 2021, et ensuite la cour d'appel confirme le jugement en première instance en septembre 2021.

Farzaneh ZILABI, avocate défendant les salarié.es, est poursuivie pour avoir défendu les droits des travailleurs. Elle représente le Syndicat des travailleurs de la Haft Tappeh Cane Company. Le tribunal l'a déclarée coupable de "propagande contre l'État" et l'a condamnée à un an de prison et à deux ans d'interdiction de voyager à l'étranger. Récemment plusieurs avocats ont été condamnés à des peines de prison. Il s'agit d'une campagne qui vise à enfreindre la procédure régulière des opposant.es en poursuivant leurs avocat.es.

Nos organisations syndicales françaises réaffirment leur solidarité avec les syndicalistes victimes de la répression du régime iranien et leurs camarades.
Elles demandent *la libération immédiate et sans condition* d'**Arach GANDJI et Esmail GERAMI, ainsi que de tou.te.s les prisonnier.e.s d'opinion, syndicalistes et écrivain.e.s** ;

Elles condamnent la répression et le harcèlement subis par l'avocate des salarié.es de la sucrerie Haft-tappeh, **Madame Farzane ZILABI**, et demandent également, l'annulation immédiate de son interdiction de voyager ;

Elles demandent l'annulation de toutes les condamnations injustes et contraires aux libertés et droits fondamentaux, entre autre celle de *Djafar EBRAHIMI* ; ainsi que la libération immédiate et sans condition, de l'ensemble des militant·e·s emprisonné·e·s en raison de leurs activités syndicales ;

Elles demandent au régime iranien de respecter les Conventions internationales qu’il a ratifiées, dont celles sur la liberté d’association, de manifestation, de grève et de négociation collective.

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Confédération générale du travail (CGT)

Fédération syndicale unitaire (FSU)

Union syndicale Solidaires

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

Paris, le 16 novembre 2021

[illegible] : [illegible]

[illegible]
[illegible] » [illegible] « [illegible] » [illegible]
[illegible] 4 [illegible] 6 [illegible]
[illegible] -
[illegible] -
[illegible] -
[illegible] -
[illegible]

□ □ □□ □) □□□ □□□□□□□ □□□□□□□□□ □□□□□□□□□□□)
CFDT : dszliwka cfdt.fr
□ □ □) □□□ □□□□□ □□□□□□□□□□□)
CGT : n.ferouse cgt.fr
□□ .□□ .□□) □□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□□)
FSU : michelle.olivier snuipp.fr
□□□□□□) □□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□)
Solidaires : contact solidaires.org
□ □□ □□ □□) □□□□□ □□□□□□□□□ □□□ □□□□□)
UNSA : rachel.brishoual unsa.org